

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR ETIENNE PARENT, ECUYER.,

A QUÉBEC, DEVANT

La Société pour la Fermeture de bonne heure des Magasins

LE 15 JANVIER 1852.

DE L'IMPORTANCE ET DES DEVOIRS DU COMMERCE.

— Suite et fin. —

Si le marchand, le vrai marchand, celui qui comprend sa haute mission, ne voyait amoindrir ses profits par la cause que je viens de signaler, il pourrait mieux remplir les grandes obligations de son état, et l'on serait plus en droit d'en exiger l'accomplissement; mais, quelle que soit sa condition, le corps commercial, surtout dans un jeune pays, ne doit pas rester spectateur oisif du développement des ressources naturelles ou artificielles de son pays. On attend de lui, au contraire, qu'il se mette à la tête du mouvement industriel. Individuellement et collectivement, les marchands doivent s'occuper sans cesse de l'exploitation avantageuse de toutes nos ressources, n'en laisser aucune dormante ou en souffrance; et ce devra toujours être pour eux un sujet de honte, si c'est leur faute, de vifs regrets si ce n'est pas, que des étrangers viennent, à notre porte, nous enlever les richesses dont la nature nous a dotés, ou nous apporter des produits bruts ou manufacturés, qu'on aurait pu se procurer dans le pays même à aussi bonne composition. Un pays, pas plus qu'un particulier, ne doit tirer du dehors ce qu'il peut faire lui-même.

L'histoire moderne offre un phénomène commercial si frappant, se rattachant aux considérations que je viens d'exposer, et aux études que doit faire un marchand, que je ne puis résister au désir de vous le signaler, dût-il nous écarter un peu de notre sujet. Je vous ai parlé, il y a un instant, de la découverte de l'Amérique, et de l'importance de cet événement pour l'humanité tout entière. Aussitôt l'arrivée de cette grande nouvelle en Europe, toutes les nations commerciales et maritimes voulurent avoir leur part du Nouveau-Monde, et l'on alla jusqu'à s'adresser au Pape, encore puissant alors dans les affaires temporelles, pour en avoir chacun la meilleure part possible. Grands débats, force intrigués à ce sujet qui, ma foi, en valait bien la peine. Finalement, l'Espagne, en sa qualité de premier occupant, car c'était sous son drapeau que Christophe Colomb avait découvert l'Amérique, eut la meilleure part, consistant dans toute l'Amérique du sud, et dans le Mexique, partie dans une des Amériques, partie dans l'autre. La France eut la meilleure part ensuite, comprenant tout ce qui restait de l'Amérique du Nord, à l'exception de ce qui constituait alors la Nouvelle-Angleterre, apanage de la vieille Angleterre. La Hollande eut la Nouvelle-Amsterdam, aujourd'hui New-York, que l'Angleterre ne tarda pas à lui enlever. Eh! bien, qui aurait prédit alors que la plus mal dotée de toutes les puissances Européennes, à l'exception de la Hollande, qui n'eut jamais guère plus qu'un comptoir en Amérique, semblerait justement celle qui profiterait le plus de la découverte et de la possession de l'Amérique? et que celle qui en profiterait le moins serait la plus richement partagée de toutes? C'est cependant ce qui est arrivé. L'Angleterre a considérablement augmenté sa richesse et sa puissance par l'Amérique, et l'Espagne lui

doit sa ruine, et d'être descendue du rang de puissance du premier ordre au rang de puissance du troisième ordre. Et si la France ne s'y est pas ruinée aussi, cela est dû à ce qu'elle était plus commerçante, plus industrielle que l'Espagne; car c'est à son manque de génie commercial et industriel que l'Espagne doit sa perte, comme c'est à la possession de ces qualités, à un degré éminent, que l'Angleterre doit son salut.

Savez-vous ce que fessait l'Espagne des métaux précieux qui lui arrivaient, chaque année, du Mexique et du Pérou, à pleins galions? Elle les envoyait en France, en Angleterre, et ailleurs, en échange des produits manufacturés de ces pays, qu'elle consommait ou envoyait à ses colonies d'Amérique. Un bon jour les galions reviennent plus rares et moins chargés; mais la fièvre Espagne n'en devient pas plus industrielle, et continue à faire travailler les étrangers, qui par là reçoivent le profit clair et net de ses mines, entretenant par ce moyen des classes nombreuses d'ouvriers en tout genre. A la fin, les colonies se révoltent, déclarent et maintiennent leur indépendance, et de ce jour adieu les galions, qui s'en vont tout droit aux pays qui leur fabriquent et fournissent les marchandises dont elles ont besoin. Et l'Espagne, leur mère, après avoir joué le premier rôle dans le monde en est réduite à marcher tantôt à la lisière de la France, tantôt à celle de l'Angleterre. Et tout cela, pour n'avoir pas voulu être industrielle et commerciale. L'Angleterre aussi perdit ses plus belles colonies d'Amérique; mais voyez la différence: cet événement, loin d'affecter sa prospérité, ne fait que l'augmenter. Bristol, quelques années après la reconnaissance de l'indépendance des Etats-Unis, est obligé d'agrandir son port, qui ne suffisait plus au commerce que cette ville faisait avec les Etats. C'est que l'Angleterre avait établi avec ses colonies des relations commerciales et industrielles, que la guerre pouvait interrompre, mais que la paix devait faire renouer; c'est, en d'autres mots, que l'Angleterre ne faisait pas faire aux autres ce qu'elle pouvait faire elle-même avec avantage.

On peut remarquer, sous ce rapport, des efforts bien louables, bien patriotiques chez quelques-uns de nos marchands et industriels, et le Canada a dû s'enorgueillir de voir présenter à la grande Exposition de l'Industrie, tenue l'été dernier à Londres, des produits canadiens fort remarquables et fort appréciés, au premier rang desquels je ne crains pas de placer les cuirs de mouton, corroyés par M. Charles Tétu, de la Rivière-Ouelle. Ce qui recommande cette découverte, car c'en est une, c'est qu'elle nous a révélée une richesse ignorée partout, en donnant une valeur à un article qui n'en avait aucune auparavant. La même maison a introduit sur nos marchés des huiles de poisson qui ne le cèdent guère en beauté aux plus fines de Florence; et l'on sait les sacrifices qu'elle a faits pour introduire des procédés améliorés dans les pêches de notre fleuve et de notre golfe. Voilà le marchand comme je l'entends: voilà, jeunes amis, le marchand que je vous offre pour modèle. Puisse votre génération en produire un grand nombre comme lui! car il faut bien le dire, *apparemment variés*, ils ont été bien rares dans les générations qui vous ont précédés. Autrement nous n'aurions pas la douleur et la honte de voir encore les armateurs étrangers venir, tous les ans, exploiter nos riches pêcheries du golfe, et faire la loi à nos pauvres pêcheurs jusque dans nos propres eaux. Nous avons là, sous nos pieds, la plus

riche mine de l'univers, mais qui demanderait d'être exploitée en grand pour que nous puissions soutenir la concurrence avec les étrangers. Et il ne s'est pas encore trouvé, dans notre corps commercial, assez d'esprit public pour former une puissante compagnie à cette fin. Il en fut bien question, il y a quelques années, à l'instance d'un de nos marchands les plus actifs, que des revers de fortune ont malheureusement assailli depuis, mais le projet mourut en germe, comme beaucoup d'autres semblables; et cette mine inépuisable est encore, en attendant que nous y sommes concourus, laissée aux efforts insuffisants, à l'exploitation impuissante de quelques pauvres armateurs, exploités eux-mêmes par les armateurs étrangers.

Je dois signaler ici une plainte, bien fondée jusqu'à un certain point, que j'ai entendu formuler plus d'une fois par nos marchands, et au moyen de laquelle ils prétendaient expliquer l'état arriéré de nos pêcheries; c'est que notre Législature a négligé de mettre nos pêcheurs sur un pied d'égalité vis-à-vis des pêcheurs étrangers, qui reçoivent, eux, de leurs Législatures, sous différentes formes, des primes d'encouragement, qui empêchent nos propres pêcheurs de soutenir contre eux une concurrence avantageuse, et détournent nos capitalistes et nos industriels de cette branche importante. Notre Législature a bien dérogé de certains droits d'entrée des principaux articles destinés aux pêcheries, mais il paraît que ce n'est pas assez, et qu'il faudrait en outre des primes, telles qu'en reçoivent les pêcheurs et armateurs étrangers.

En ma qualité de libre échangiste, je suis en principe opposé aux primes d'encouragement tout comme aux droits protecteurs. Mais je ne suis pas de ceux qui disent: Périssent la Patrie plutôt qu'un principe! Moi je dis: Vive la Patrie avec les principes intacts, si ça se peut, mais avec les principes modifiés, s'il le faut. Les principes de l'économie politique ne sont pas absolus comme ceux de la morale, avec lesquels on ne transige pas; ce ne sont que des théories humaines, et parlant nécessairement flexibles et variables, comme l'homme qui les conçoit; la morale vient de Dieu, est immuable comme son auteur; la politique elle est muable comme lui et le milieu où il vit. C'est pourquoi, tout libre échangiste que je prétends être, je suis bien prêt à admettre que, dans un jeune pays où les capitaux et l'expérience manquent, il est bien à propos de protéger dans les commencements les industries évidemment viables par elles-mêmes au bout d'un certain temps; comme aussi je suis bien prêt à admettre la légitimité des primes d'encouragement, lorsqu'il en existe pour les étrangers avec lesquels nos nationaux ont à entrer en concurrence. Aux rigides économistes, je ferai remarquer que cette mesure serait justement le moyen de faire cesser les primes d'encouragement accordées aux étrangers; car lorsqu'il y a des primes pour tout le monde, c'est comme s'il n'y en avait pour personne. Alors les peuples étrangers ne tarderaient pas à mettre fin à des encouragements qui n'auraient plus d'objet général, et d'un commun accord l'on ferait partout main-basse sur les primes et les bonis.

Mais je ferai remarquer, au sujet de la plainte signalée plus haut, que la formation d'une ou de plusieurs compagnies puissantes et influentes serait justement le moyen d'obtenir de notre Législature l'encouragement réclamé. A l'heure qu'il est, si on accordait un pareil encouragement, il semblerait à craindre qu'il ne tournât au profit même des armateurs étrangers, qui sont en possession du marché.

Organisez donc quelque chose de respectable, présentez des garanties, donnez des preuves d'une ferme détermination d'agir, et soyez sûrs que l'opinion publique et la Législature ne vous manqueront pas. Je n'ai pas étudié la matière, mais je doute fort que les encouragements extraordinaires que reçoivent les pêcheurs étrangers, leur aient été donnés avant qu'ils eussent fait déjà beaucoup, par leurs efforts individuels, et eussent par là convaincu leurs législatures que l'encouragement demandé remplirait bien son objet. Faites donc de même.

Si nous jetons les yeux sur les fabriques domestiques, nous verrons que nous, habitants du vieux Canada, nous sommes, pour un bon nombre, tributaires des habitants du Haut-Canada, sans parler de nos autres voisins du côté du sud. Nos sceaux, nos balais et mille autres articles d'usage domestique, nous viennent du Haut-Canada. Véritablement nous mériterions que nos ménagères fissent usage de leur arme naturelle, du manche à balai, pour nous réveiller et nous forcer à devenir plus industriels. Ce ne sont pourtant pas les bras qui nous manquent, dans un pays où toute la population agricole est presque inoccupée pendant cinq mois de l'année. Ce n'est pas non plus la force hydraulique qui nous fait défaut, car sous ce rapport nous sommes mieux partagés que le Haut-Canada, où les fabriques domestiques se multiplient, faisant, partout où elles existent, surgir de terre des villes ou villages florissants. Qu'on ne dise pas non plus que les capitaux nous manquent; car s'il n'y a pas partout accumulation de capitaux en peu de mains, partout il y a l'association. Ce qu'un homme ne peut pas faire, deux, quatre, dix, cent le peuvent, sans gêner leurs opérations ordinaires.

Que vous manque-t-il donc pour faire ce, que font nos cadets du Haut-Canada? Je sais ce que vous allez me répondre: vous allez me dire que le système seigneurial, tel qu'il existe dans le Bas-Canada, est un obstacle formidable à l'industrie, à l'établissement des fabriques domestiques. Vous allez me dire que c'est déjà bien assez pour un homme entreprenant, de risquer des capitaux dans une entreprise, sans être en sus obligé de payer une forte indemnité au seigneur, et de perdre, en cas d'insuccès, un douzième de la valeur de son établissement. Je sais, comme vous, que notre système seigneurial, je ne dirai pas tel qu'il est, mais tel que reçu et maintenu par une jurisprudence complaisante, dans un temps où la voix du peuple et de ses représentants était impuissante, est un incubateur sur la poitrine du génie industriel de ce pays; je sais que tous les seigneurs, à peu d'exceptions près, se sont complus à réaliser la fable du chien sur un tas de foin, dont il ne pouvait user, et dont il empêchait le bœuf d'approcher. Il est un homme, cependant, qu'il faut mettre à l'abri du blâme à cet égard; il s'est trouvé un seigneur qui n'a pas attendu que d'autres introduisissent l'industrie au milieu de ses censitaires. Il y a dans les profondeurs du comté de Berthier une seigneurie, une des dernières qui aient été ouvertes aux bras du défricheur, où vous trouverez un beau village avec un collège, des moulins, une fonderie et plusieurs autres fabriques, et où vous vous rendez par un bon chemin à lisses, à partir du fleuve. Je n'ai pas besoin de vous nommer l'auteur de toutes ces bonnes et belles œuvres, vous avez deviné que je voulais vous rappeler la mémoire encore fraîche de l'honorable, honoré et chéri M. Joliet.

Voilà un seigneur que j'offrirais comme modèle à tous ceux de son ordre, si j'avais encore

foi dans les seigneurs. Mais les uns ont été si indifférents au sort de leurs censitaires, les autres si ardents à les pressurer de toutes manières, que je désespère absolument d'eux, les croyant tous destinés à mourir dans l'impénitence finale.

Les seigneurs, comme beaucoup d'autres malheureusement, n'ont songé qu'à augmenter leur patrimoine. Ils ont oublié qu'après la famille, sinon au-dessus d'elle, il y a la société qui réclame aussi sa part de dévouement. Et eux, constitués à l'origine les fidèles commissaires de la société, devaient l'oublier moins que tous autres. C'est pourquoi ceux du temps présent doivent se préparer à une grande réparation. Il y a, qu'ils le sachent, il y a une loi antérieure à toutes les lois de solidarité entre les générations, qui fait retomber sur les enfants les fautes de leurs pères. Et cette loi, c'est Dieu même qui l'a tracée, aussi lisiblement qu'il le fit de la loi mosaïque sur les pierres du Sinaï. Les tables du décalogue sont perdues, mais celles de cette loi universelle ne le sont pas; on les retrouve en caractères de larmes et de sang à chaque page de l'histoire.

Qu'il soit bien entendu que je n'entends pas inclure dans cette condamnation aucune de nos vénérables communautés religieuses, dont pas une n'a pressuré ses censitaires, et dont les pieux membres sont trop occupés à l'œuvre bienfaisante de chacune, pour pouvoir penser à l'avancement industriel de leurs censitaires. Cependant, signalons que les messieurs du Séminaire de Québec, seigneurs de la côte Beaupré, s'occupent à l'heure qu'il est de l'établissement d'une ferme-modèle dans leur seigneurie. Après tout ce que cette maison a fait pour l'éducation de la jeunesse, qui y reçoit une instruction collégiale qu'elle ne surpasse, tout ce qu'il y a d'analogie en Amérique, n'avait droit d'exiger d'elle rien davantage. En faisant plus que son devoir, elle s'acquiert un nouveau titre à la reconnaissance publique.

Pour ce qui est des entraves que le système seigneurial impose à l'industrie, elles vont disparaître, il y a tout lieu de l'espérer, sous les auspices de l'administration qui préside maintenant aux destinées du pays. J'espère même que les seigneurs, voyant la nécessité d'un règlement prompt de cette grande affaire, prêteront eux-mêmes la main à un arrangement satisfaisant. Plus ils retarderont, moins avantageux pour eux seront les conditions qu'on leur imposera. Derrière les hommes qui sont aujourd'hui à la tête des affaires, s'en élèveront d'autres qui, soit par conviction, soit pour capter la popularité, exigeront pour les censitaires des conditions plus faciles.

Nous avons donc tout lieu d'espérer que les obstacles que le système seigneurial oppose à l'industrie, disparaîtront bientôt, et qu'alors nos industriels, nos capitalistes se trouveront sur le même pied que ceux des pays voisins. Mais ne nous abusons pas, ne nous aveuglons pas sur nos défauts; il nous manquera encore quelque chose de bien essentiel, que l'expérience de la vie industrielle seule peut donner. Ce qui nous manque, n'avons-le, c'est chez les uns l'esprit public, chez les autres, le grand nombre, le manque de l'instruction suffisante, d'abord pour concevoir et mûrir l'idée d'une entreprise industrielle, et ensuite pour la réaliser avec des chances de succès.

Notre éducation commerciale et industrielle a été à peu près nulle jusqu'à présent, se réduisant presque à celle que l'on peut faire. — Voir la 4^{ème} Page

LE MONTAGNARD
OU LES
DEUX REPUBLIQUES.
1793—1848.
(Seconde partie—1848.)
La France n'a pas accepté la République, elle l'a subie.
C. D. V.
CHAPITRE SIXIÈME.
(Suite.)
—C'est ce papier-là, n'est-ce pas? c'est ce papier que vous m'avez volé! dit le vieux Benoist dont tout le corps tremblait. Par grâce, rendez-le moi!
—Continue ton chemin, répondit la voix brève de l'inconnu.
—Allons, vieux, dit-il, les deux autres hommes, tourne les talons, et file, si tu veux pas qu'on te torde le cou.
Et, joignant le geste à la parole, l'un des deux le prit brusquement par les épaules et le retourna.

—Maintenant, tu connais la consigne; en avant, marche!
L'inconnu fit signe aux hommes de le suivre et disparut au détour d'une première rue, puis il s'arrêta, et attendit un instant pour bien s'assurer que personne ne le suivait.
—Avancez, vous autres, dit-il à demi-voix.
Les hommes s'approchèrent comme des chiens dociles à l'appel du maître.
—Voilà ce que je vous ai promis. C'est votre compte, n'est-ce pas?
—Parfaitement, bourgeois, à vos ordres.
—Allez vous en par ici, moi par là.
Et l'homme au manteau s'éloigna d'un pas rapide.
La Vrillière, épuisé par la violence de ses émotions, écrasé par le coup inattendu qui brisait à la fois ses espérances, s'était enfoncé dans sa chambre.
Les pensées qui couraient de sa tête à son cœur étaient tumultueuses et confuses. Tantôt c'était de la douleur et de l'assoupissement, tantôt au contraire de la rage et de l'orgueil poussé jusqu'au dédain le plus superbe.
—Oh! cet homme est sorti de l'enfer! murmura-t-il en enlaçant les nœuds dans les autres ses doigts crispés.
Il faisait jour lorsqu'il se jeta sur son lit à demi habillé, appelant à son aide le sommeil pour calmer tant de fièvre et d'agitation; mais il ne put trouver un seul instant de repos.
Neuf heures n'étaient pas encore sonnées, que, malgré l'ordre qu'il avait donné de ne laisser entrer personne, on frappa à sa porte.

—Qui est là? dit La Vrillière d'une voix rude.
—C'est moi, fit DeLeufroy du dehors.
La Vrillière s'élança de son lit, retira le verrou et ouvrit la porte.
DeLeufroy entra. D'un coup d'œil rapide, et dont nul n'eut pu deviner ni même soupçonner l'intention cachée, il interrogea sur le visage de La Vrillière les traces du désastre de la veille.
—Hier, lui dit-il, je t'ai tendu la main lorsque tous te repoussaient, mon cher La Vrillière; j'ai voulu être le premier à serrer la tienne aujourd'hui.
—Mais, DeLeufroy, répondit La Vrillière, je n'oublierai jamais cette preuve d'affection.
—Allons donc, mon cher, laisse de côté tous ces grands mots; d'abord que n'oublie-t-on jamais? je voudrais bien le savoir. Le beau mérite d'être venu à toi quand toutes ces sottises gens se renvoyaient et criaient comme de vieux paons déplumés.
—Les orgueilleux! ces impitoyables! murmura La Vrillière sourdement.
—Oh! quel son de voix lugubre! quel visage pâle et défilé! est-ce que tu y penses core?
La Vrillière regarda DeLeufroy avec étonnement.
—Ne raillez pas, lui dit-il d'une voix sèche.
—Je ne raille pas, dit-il.
—Quel affront! quelle honte! quelle humiliation!
—Je suis parfaitement de ton avis; mais

tout ce que tu diras n'y fera rien.
—Avec quelle brutalité ils se sont tous éloignés de moi! Tu ne veux pas que leurs paroles de mépris et de malédiction retentissent encore à mes oreilles!
—Le fait est qu'ils t'ont lestement tourné le dos, répliqua de DeLeufroy d'un ton dégagé; que diable aussi, mon cher, quand il existe des petits papiers de ce style dans la poche de quelqu'un et que l'on possède des millions, on les achète et on les brûle.
—Je tuerai ce misérable! s'écria La Vrillière en serrant les poings.
—A quoi bon! avant, à la bonne heure; après, il te dirait comme au cinquième acte de tous les mélodrames: "Je meurs vengé!"
La Vrillière se mit à marcher dans la chambre à grands pas en prenant son front dans ses mains.
DeLeufroy, fort nonchalamment étendu dans un grand fauteuil, les jambes croisées, et en apparence fort indifférent, n'en observait pas moins avec une subtile attention l'effet de ses paroles sur sa victime déjà décolorée et lambeaux. Cet homme venait de jouer une scène de comédie après le drame de la veille.
—Je le tuerai! répétait La Vrillière entre ses dents.
DeLeufroy se leva, et, tout en allant chercher selon son habitude, un cigare dans le coffret de bois de rose, il répliqua:
—Cela empêchera-t-il que tout le monde sache que tu l'appelles Brasseur La Vrillière, et que tu sois le fils du sabotier de l'ontevieille?

La Vrillière fit un lourd regard en face DeLeufroy; celui-ci allumait fort tranquillement son cigare.
—Voilà d'excellents *patates*, dit-il en se rasseyant.
—Mon cher, reprit-il un instant après, la philosophie! voilà pour toi le moment d'être philosophe, chacun à ses moments dans la vie. Surtout, ne te casse pas, cela manque de dignité; si tu ne te sens pas la force d'avoir de belles couleurs, mets-toi du rouge; je te parle en ami véritable. Raisonnons: tout le monde suit aujourd'hui ton histoire sur le bout du doigt, c'est une affaire faite; donc, brave tout ce monde; tu as ce qu'il faut pour cela; de l'or dans ton secrétaire et des chevaux dans tes écuries. Combien envierait ta position!... Parbleu! le coup a été rude, je ne dis pas non; adieu le titre de comte! Il faut rayonner les armoires de tes belles voitures; adieu les consuls généraux, les ambassades en perspective! Mais n'a résumé tout cela vaut-il mieux que cette cendre blanche que je fais tomber avec mon doigt, du bout de mon cigare?
A mesure que DeLeufroy versait sur cette plaie saignante ses paroles de serpillères joutes de La Vrillière s'empourprait d'une couleur fiévreuse; il était immobile.
L'ami dévot avait compris l'effet de son attention, et s'était jeté dans son fauteuil en murmurant à demi-voix, comme se parlant à lui-même:
—Oui, c'était un beau rêve, et il n'a filé qu'une minute pour le briser. Ainsi reviens

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 3 FEVRIER 1852.

PREMIERE PAGE:—DISCOURS PRONONCE PAR E. FAUCON, devant la "Soc. de la ferme de bonne heure des Magasins," à Québec, le 15 Janvier 1852.

FEUILLETON:—LE MONTAGNARD OU LES DEUX REPUBLIQUES:—1793—1848.—Seconde partie, 1848.—(Suite.)

Un ami éclairé de l'instruction populaire nous fait tenir la communication suivante:— Le Toronto Mirror du 16 courant contient une lecture prononcée, le 12, devant l'Institut Catholique de Toronto, par le R. P. Tellier, de la Compagnie de Jésus. Cette lecture est si pleine d'actualité, et si propre par la sagacité et la profondeur des observations à faire une impression salutaire, et à recueillir bien des idées erronées sur une question si vitale, que j'ai cru devoir la signaler à l'attention et à la sérieuse considération de vos lecteurs. Tout mon cœur est d'être forcé de me borner à n'en donner qu'une analyse imparfaite et à citer les passages les plus pratiques, et les plus adaptés à nos besoins dans cette partie de la Province. Il s'agit de désirer que quelque un qui aurait plus de loisir que moi, veuille bien dans l'intérêt sacré de l'éducation catholique, donner une traduction complète de cette lecture remarquable sous tous les rapports.

"De l'Economie de l'Éducation Catholique."

Le R. P. Tellier commence par rappeler à ses auditeurs ce qu'il avait déjà dit, six semaines auparavant, dans une autre lecture sur la Jurisprudence de l'Éducation, telle qu'il concevait qu'elle devrait être dans la colonie. En cette circonstance, il leur avait dit que tous les catholiques du Haut-Canada devaient se lever comme un seul homme, pour réclamer auprès de la Législature un Bureau séparé d'éducation, des écoles séparées selon qu'il sera jugé nécessaire ou possible; la non-intervention avec la croyance religieuse des élèves catholiques dans l'école commune, une part juste dans les fonds alloués pour les écoles sur le principe du droit égal.—Et tout cela, parce que la majorité catholique du Haut-Canada doit être sur le même pied que la minorité protestante dans le Bas-Canada. Voilà ce que les catholiques du Haut-Canada doivent exiger de la Législature, et ce qu'ils finiront par obtenir, parce qu'après tout, ils ne demandent que justice égale. Ce n'est pas que le R. P. Tellier ait dit qu'il accorde les fonds, le droit d'en contrôler l'usage pour s'assurer si cet argent est bien employé selon sa destination, ni même celui d'une haute surveillance dans l'intérêt réel de la cause de l'éducation; mais ce qu'on ne saurait jamais admettre, c'est qu'il cherche à s'emparer des privilèges religieux, domestiques, et sociaux, que la religion, la famille et la société possèdent comme un droit inaliénable, droit naturel pour les parents, droit divin pour le corps des pasteurs institué par Jésus-Christ. Puis, dans une brillante analyse de l'histoire du dernier siècle, il montre d'un côté l'État envahissant et absorbant en lui seul, par la force brutale, ce droit sacré appartenant à la famille, et à la religion, et d'autre part en erreur aboutissant dans plusieurs contrées de l'Europe, et spécialement aux États-Unis, à ce système absurde, immoral, et antisocial d'une éducation purement séculière, et en dehors de toute influence religieuse; système qui, en faisant des générations d'infidèles, a engendré le philo-sophisme et le socialisme qui ont fini par bouleverser l'Europe et la couvrir de ruines, de deuil et de larmes; tandis que d'un autre côté, les gardiens-nés de la foi, ceux à qui Jésus-Christ a dit "allez, enseignez toutes les nations", partout et toujours, avec une persévérance inébranlable, ont lutté contre cet envahissement systématique tantôt par l'État, tantôt par les partis anti-catholiques et anti-chrétiens, et par la même anti sociaux. Et ici, apparaissent dans les luttes héroïques, les grandes figures d'un élément Auguste Droste, Archevêque de Co-

logne, d'un Coraëlus Van Bommel, Evêque de Liège, d'un Frayssinon, Evêque d'Hermopolis et ministre de l'Instruction publique sous Charles X, de l'illustre Archevêque actuel de New-York, et en ce moment de toute la Hiérarchie Catholique d'Irlande et d'Angleterre, qui viennent de recevoir deux grandes sanctions de leurs devoirs sacrés. Encouragement et la bénédiction du Grand Pie IX, la malédiction et la persécution de Lord John Russell; — la finatique terreur de l'un n'étant pas pour eux une élogé moins magnifique que la gravité; faveur de l'autre.—Or, ajoute le savant

lecteur:— "Chaque état aurait dû, depuis longtemps, comprendre qu'il lui faut ou se débarrasser des évêques catholiques, ou leur abandonner le contrôle libre et entier de l'éducation religieuse de leur troupeau. Quant à les laisser, les persécuter, et travailler les rendre faibles et indécis dans l'exercice de leur mission, cela n'est ni juste, ni honorable de la part de l'état. Les évêques catholiques doivent veiller à ce que l'élément religieux preside à l'éducation domestique donnée par les parents, à l'éducation publique donnée par les institutions, à l'éducation sociale donnée par les écrivains, à l'éducation politique donnée par les publicistes. Ils ne sauront ni en la doctrine, ni en la conscience, entrer en compromis touchant les devoirs sacrés de leur malicieux qu'on puisse leur imposer. Tout pouvoir n'a été donné sur la terre; allez donc, enseignez toutes les nations; je suis avec vous jusqu'à la consommation du monde." (Math. 28.)

Il nous paraît à peine que vous n'aurez aucune peine à reconnaître que ces forces de tous opposer les uns aux autres de l'éducation n'ont saurait s'arrêter, pas plus que l'ambition magnétique tournant sans cesse vers son pôle, que les uns à leur persévérance d'acquisition de leur devoir, et de l'autre à leur droit inaliénable qu'ils ont reçu et qu'ils doivent transmettre."

Puis, envisageant le côté pratique de la question, le R. Père appelle l'attention de l'Institut sur la nécessité de se préparer à fournir à la jeunesse cette éducation catholique, la seule qui puisse convenir aux pasteurs et au troupeau, aux parents et aux enfants, c'est-à-dire, une éducation basée sur le pur esprit de la catholicité, dans toute son homogénéité. Aux Bureaux catholiques donc à se pourvoir de livres convenables, d'instituteurs et d'institutrices aussi recommandables par leurs principes religieux que par leur capacité et leur instruction, par les écoles élémentaires à établir partout, et pour un nombre limité d'écoles modèles. Puis abordant les études classiques, le R. Père semble hésiter à communiquer le résultat de sa longue expérience, et de ses observations, sa manière de penser sur ce sujet devant nécessairement être impopulaire, aux yeux de ceux qui ne se doutent pas du côté difficile et dangereux d'une éducation classique trop répandue. Certes, on doit savoir gré au R. Père Tellier d'avoir osé, en cette circonstance, aborder un sujet si délicat, et dire hardiment toute sa pensée. Les gens sages et éclairés, qui ont envisagé cette question si pleine d'actualité parmi nous, trouveront sans doute que le savant lecteur aurait pu en dire bien plus encore sans sortir du vrai, car assurément il a mis le doigt sur une plaie à laquelle la Société a le plus grand intérêt de voir apporter un remède prompt et efficace. Voici comment le R. Père s'exprime:—

"Combien d'infortunés jeunes gens, dans cette province comme dans la vieille Europe, qui, après avoir fourni en tout ou en partie leur cours classique, et avoir fait une provision plus ou moins considérable de grec et de latin, de littérature et de philosophie, en sont néanmoins réduits à répéter chaque jour, cette triste leçon, hélas! trop bien connue:— "Quid faciam? fodere non valeo, mendicare erubescio."— (St. Luc, XVI.) L'ambition mal-avisée des parents, l'aveugle présomption de la jeunesse, le défaut d'expérience et de réflexion, ont tiré ces jeunes gens de la sphère dans laquelle ils eussent dû rester. L'agriculture, le commerce, l'industrie, la science, leur salut et l'avantage réel de leur famille; et néanmoins, avec leurs connaissances vaines ou supposées, ils n'ont que du mépris pour chacune de ces conditions; d'un côté, ils n'ont aucune ressource personnelle, de l'autre ils ne trouvent rien qui revienne à leur goût, de là ils deviennent dans la société comme une sorte de superfluité. Parmi les États Européens, quelques-uns ont compris cette calamité publique, et ont eu recours à de sévères mesures administratives contre ce flot d'étudiants débordant de toute part, mais il était trop tard. Ces infortunés jeunes gens, sans source de revenus, sans emploi, sans avenir, finissent par se constituer, et sous le nom de jeune France, jeune Italie, jeune Allemagne, travaillent à se faire un sort en bouleversant leur patrie; les idées et les tentatives des socialistes, le républicanisme rouge, la révolution systématique, telle fut et telle est encore leur unique profession."

Ma s'agit-il d'observer d'une manière pratique et efficace à une plaie si dangereuse pour la société? Le R. Père va nous le dire:—

"Au lieu d'un cours classique d'éducation collégiale, répandue avec tant de profusion et si peu de sagesse, je serais en faveur d'autres institutions spécifiques, plus pratiques et plus appropriées à l'avenir de la jeunesse et aux besoins du pays. Les écoles élémentaires, comme je viens de le dire, doivent être multipliées par tout le pays, et

rendues accessibles à toutes les classes d'enfants. Dans ces écoles élémentaires, on enseignait aux enfants le catéchisme, les prières, la lecture, l'écriture, les chiffres, et des abrégés de la géométrie, de la grammaire, et de l'histoire. Au-dessus de ces écoles on ouvrirait un bon nombre d'écoles de commerce, de sciences élémentaires, de religion, de grammaire, de sciences, de littérature, de composition, de langues étrangères, les mathématiques, l'agronomie, le usage des globes, l'histoire, un peu d'histoire naturelle, de botanique, de chimie, de théologie, et même, si vous le voulez, de philosophie morale et mentale; en un mot, on leur donnerait une éducation classique, mais une solide éducation anglaise. Ces écoles à deux degrés peuvent se trouver sous le même toit, et sous la direction du même professeur, ou séparés l'une de l'autre, chacune dans sa sphère."

"Parmi les écoles de grammaire, quelques-unes plus parfaites seraient des écoles-modèles. Une attention convenable serait donnée à la différence des sexes, selon les circonstances et les principes sévères de la morale chrétienne."

Maintenant, messieurs, je voudrais que plusieurs, soit des écoles de grammaire, soit des écoles-modèles, et même quelques collèges classiques, eussent quelque branche spéciale d'enseignement pratique, pour le choix de familles, et l'amélioration du pays. A une école serait annexée une ferme-modèle pour les jeunes gens qui voudraient se livrer à l'agriculture; à une autre, l'apprentissage dans les différents genres de commerce, tels que ceux du cuir, du drap, du papier, ceux qui se distinguent par un commerce ou la mécanique; dans une autre, on enseignerait la tenue des livres, le mesurage, le dessin, la sculpture, la musique, un peu de grec et de latin, pour ceux qui se destinaient au commerce, aux beaux-arts, aux différentes administrations, et qui aspiraient à une éducation plus complète. En un mot, je voudrais qu'après la base d'une éducation commune et élémentaire, on s'efforçât de diriger chaque enfant, sans perte d'argent ni de temps, vers ce qui doit être probablement la carrière de toute sa vie."

"Ce plan d'une éducation populaire, agricole, commerciale, industrielle et artistique, conviendrait bien, je pense, dans un pays et dans un temps où l'on est plus jaloux de la surface que de la profondeur; d'ailleurs, bien entendu, libre à l'État de la science réelle de laisser derrière lui cette éducation commune et matérielle, pour rechercher une éducation d'un ordre plus élevé."

Mais, en supposant toute cette belle organisation constituée, il reste une difficulté, peut-être la plus considérable de toutes; où trouver des maîtres capables d'occuper dignement les différents degrés de cette échelle magnifique? Le R. P. Tellier a bien compris cette immense difficulté; aussi, s'adressant aux futurs Bénédictins catholiques, il les exhorte d'abord à une entente cordiale avec les gardiens-nés de la foi; c'est le premier pas indispensable; puis, qu'avec une prudente libéralité, ils mettent les différents places au concours, en cherchant à recruter des instituteurs et des institutrices parmi les laïques comme parmi le clergé; pour ceux ou celles qui par les vœux de religion, sont plus immédiatement sous la main des évêques, qu'ils abandonnent sans hésiter toute la responsabilité du choix aux premiers pasteurs; pour les autres, qu'ils se tiennent prêts, quand ils en auront le pouvoir, à ouvrir des écoles normales qui leur appartiennent. Tout étant ainsi constitué dans un esprit, et une homogénéité vraiment catholique, ils auront raison d'être fiers et heureux de leurs belles institutions; et, parents et enfants, pasteurs et peuple, l'Église et l'État, tous les bénissant à l'envi.

Tel est M. l'Éditeur, le résumé rapide, quoique nécessairement très imparfait de cette lecture, aussi solide que brillante. Encore une fois, je regrette d'avoir été forcé de la morceler ainsi, et j'espère qu'une autre plume plus libre et plus habile que la mienne lui rendra bientôt justice parfaite en la traduisant toute entière. En terminant, qu'il me soit permis d'espérer que le R. P. Tellier n'a pas dit le dernier mot sur un sujet d'une si haute importance pour la religion et la société; un talent comme le sien trouvera encore bien des choses utiles et intéressantes à nous dire sur une si riche matière.

Aggréé, M. l'Éditeur, etc.
UN AMI DE L'ÉDUCATION CATHOLIQUE.

Le Canadien nous pose l'interrogation suivante au sujet du Journal de Québec:

"A propos, nous serait-il permis de demander à la Minerve et aux Melanges Religieux, s'ils sont bien édifiés de la ligne de conduite que suit leur ami le Journal de Québec, depuis qu'il s'est engagé à ne rien dire contre le ministère? Il est grandement temps, ce nous semble, pour les journaux qui font profession de donner leur appui à l'administration actuelle, de s'entendre sur la nature de l'appui à donner à cette administration. Si c'est l'appui à la Cauchon, qu'on le dise. Alors on saura à quoi s'en tenir."

"Nous espérons que nos deux confrères de Montréal ne nous accusent pas d'impatience, si nous leur demandons combien de temps encore ils sont disposés à souffrir les attaques indirectes, insidieuses, traitresses du Journal de Québec. Nous ne prétendons pas que tous les journaux doivent appuyer le ministère actuel, mais nous voulons la droiture et la franchise. Nous voulons avoir pour le ministère des amis ou des ennemis déclarés, et tous les honnêtes gens doivent vouloir la même chose."

La droiture et la franchise nous imposent en effet le devoir de défendre l'administration, lorsque l'administration est malhonnêtement ou injustement attaquée, et nous concevons que, sans être le partisan de convention du ministère, les Melanges auraient mauvaise grâce à reculer devant cette tâche aux yeux du pays, de quelque part que l'agression injuste ait pu venir. Nous serons toujours prêts en ce cas à répondre au Canadien et à nous prononcer à l'égard du Journal de Québec. Mais nous ne saurions pour cela nous arroger un contrôle sur les opinions du Journal, ni sur les reproductions qu'il fera d'articles ou de nouvelles même défavorables à l'administration. Le rédacteur du Journal ayant fait connaître publiquement sa méfiance envers la composition actuelle du cabinet, on doit probablement s'attendre à le voir accueillir ce qui dans les autres journaux lui semblera justifier cette position. Il est cependant un point sur lequel nous reconnaissons que le Journal ne serait pas exempt de blâme; nous voulons dire ici tout acte par lequel il essaierait de "diviser" ses compatriotes, car il a dit formellement que son intention n'est point d'en venir là. Si donc il lui arrive de donner cours aux rumeurs malveillantes que des ennemis reconnus du ministère mettent en circulation pour préjudicier au public à son détriment, sans auparavant s'être assuré de la constance ou de la vérité de ces rumeurs, c'est là, il faut le dire, un procédé qui s'harmoniserait peu avec les déclarations antérieures du Journal. Nous irons jusqu'à dire, puisque nous le pensons, qu'il y aurait faute dans l'inattention ou même la légèreté qui ferait accueillir sans examen ces rumeurs malveillantes et nuisibles.

Si nous avions un désir à exprimer à l'égard du Journal, ce serait de le voir ne s'occuper uniquement de ce que disent sur le compte du ministère ses adversaires décidés en laissant à l'opinion publique de se prononcer sur ses actes qu'elle aura plus tard à juger. Le ministère n'en est aujourd'hui qu'à préparer ses mesures; qu'il défaille un jour ou l'autre dans sa politique, le Journal ne se sera point trompé, et l'opinion publique ne manquera pas de lui en tenir compte; nous serons quant à nous, des premiers à lui rendre cette justice. Mais si le ministère exécute fidèlement le programme libéral sur la base des droits reconnus et de la justice égale, alors il mérite non seulement l'appui du Bas-Canada, mais il obtient encore l'adhésion du Journal. Cette position à laquelle nous conseillons au Journal de tenir par le temps qui court, si nous avions le droit de lui adresser un conseil, nous paraît s'accorder exactement avec les sentiments qu'il eut fréquemment l'occasion d'énoncer à ce même sujet dans sa polémique récente avec le Canadien, et elle nous semble bien aussi la meilleure à tous égards.

(De la Minerve.)

"En annonçant le premier numéro du journal le Pays, le Canadien de Québec lui posait certaines questions auxquelles il n'a pas encore eu de réponse. Voici ce que dit le Canadien: "Il paraît mécontent de tout ce qui est ou qui a été depuis dix ans dans le pays, des hommes et des choses, et parmi les idées qu'il émet, il y en a qui nous semblent au premier abord incompatibles avec notre forme de gouvernement et notre existence politique que actuelle; mais avant d'entrer en discussion avec lui sur ces divers points, nous aimerions à savoir au juste où il veut en venir, si c'est à l'indépendance absolue du Canada ou à son annexion aux États-Unis et par quels moyens il compte arriver à son but." Nous avons nous-même suspendu notre polémique avec le Pays en attendant sa réponse au Canadien. Voyant néanmoins

qu'il veut laisser ses lecteurs dans le vague sur son but principal, sur les points importants mentionnés dans l'extrait qui précède, nous devons faire connaître ce fait qui prouve, comme le prospectus du journal Pavait prouvé déjà, que les rédacteurs craignent la lumière. Ils veulent à tout prix demeurer dans le Royaume d'Utopie, et, malgré cela, ils ont absolument besoin d'être châtiés de temps à autre. C'est ce que nous aurons soin de faire."

L'alternative posée en termes si clairs au Pays, par le Canadien, se trouve indiquée dans le No du 20 janvier des Melanges, en d'autres termes il est vrai, mais d'une manière à faire comprendre au nouveau journal démocratique le devoir, selon nous, en l'absence pour lui, de sortir de cette position équivoque dont il est redevable à son programme un peu complexe. Il lui faut, ou s'expliquer, ou dire qu'il a véritablement peur de respect pour l'opinion publique en se refusant à la prendre pour juge lorsqu'il s'agit de lui-même, tout en prétendant en appeler à elle sur tout autre sujet.

La statistique criminelle de ce district pour 1851 — dont les détails nous ont été obligeamment communiqués par le Chef de Police de la cité, M. McGrath, — comparée à celle des années précédentes, atteste une décroissance notable des méfaits contre la société aussi bien que des délits personnels. Les chiffres total des uns et des autres s'élève à 2553. Dans cette énumération le meurtre ne figure que pour deux cas seulement; les incendiaires et les vols de grand chemin n'excedent pas ce nombre. Cependant, la généralité des attentats plus ou moins graves dont la justice a été saisie, ont eu pour cause cette plaie hideuse des sociétés: L'INTÉMPÉRIE.

Ont été appréhendés en état d'ivresse sur la voie publique:

Table with 2 columns: Category and Count. Hommes: 817, Femmes: 181, Adolescents: 8.

Outre ces arrestations pour ivrognerie, d'autres ont été opérées sur des personnes ivres et tapageuses ou pour infractions plus directes de la paix publique pour cette même cause; en voici le classement:

Table with 2 columns: Category and Count. Hommes: 364, Femmes: 77, Adolescents: 18.

459

Si l'on retranche la totalité des délits contre la paix, il reste encore 1290 cas d'ivrognerie qui ont provoqué contre les coupables l'incarcération ou un châtiment plus sévère. Les délinquants peuvent être classifiés de la manière suivante par la division des sexes:

Table with 2 columns: Category and Count. Hommes: 1787, Femmes: 670, Adolescents: 96.

Par rapport à l'origine:

CANADIENS-FRANÇAIS:

Table with 2 columns: Category and Count. Hommes: 434, Femmes: 107.

IRLANDAIS:

Table with 2 columns: Category and Count. Hommes: 921, Femmes: 478.

ANGLAIS:

Table with 2 columns: Category and Count. Hommes: 225, Femmes: 75.

ÉCOSSAIS:

Table with 2 columns: Category and Count. Hommes: 170, Femmes: 31.

CANADIENS-BRETONS:

Table with 2 columns: Category and Count. Hommes: 42, Femmes: 4.

AMÉRICAINS:

Table with 2 columns: Category and Count. Hommes: 19, Femmes: 4.

DE DIVERS PAYS:

Table with 2 columns: Category and Count. Hommes: 38, Femmes: 5.

La différence de ce tableau des crimes et délits pour 1851 d'avec celui de 1850, est de 393 en moins.

monde, ou plutôt ainsi font les hommes qui se sont arrogés le droit de juger.

Il se tut, comme LaVrillière, semblable à une statue, restait toujours muet et sans mouvement; il sentit qu'il était important, pour ne pas perdre ses avantages, de ne point laisser acquiescer la conversation, et il reprit presque aussitôt d'un son de voix net et parfaitement calculé: — Parbleu! mon cher, avouez-le, je n'étais pas si fou avec ce que tu appelles mes déclarations; les voilà bien près d'être des vérités. La philosophie est sur le sentier du socialisme.

— Cette fois, on le voit, l'attaque était directe.

— La société dans laquelle nous vivons, est un composé d'erreurs, de préjugés et de vices égoïstes, d'injustices perpétuelles et de despotisme odieux. Pourquoi, tous, sommes-nous sans cesse les moutons d'un troupeau? Parce que cela nous plaît, et que nous, contrainsons la tête par indolence et par vieille habitude; pour que...

— Oh! oui! interrompit LaVrillière avec un éclat de voix étrange, nous sommes tous des bécotés, et des lâches? Quand donc mettrons-nous le pied sur la gorge à cette société orgueilleuse et sans entrailles, quand donc!

— Voilà le grand mot, quand donc?... N'est-ce pas, LaVrillière, ce serait joie et bonheur de détruire, pièce à pièce, ce vieil édifice et de reconstruire une société nouvelle sur ses débris amoncelés?

— Co-jour, viendras-tu, DeLefroy.

— Chacun parle comme tu le fais en ce moment, dans des jours d'humiliation et de désespoir, mais personne ne met ni n'ose mettre la main à l'œuvre; ce serait pourtant chose si belle, si glorieuse, un même temps si facile comme me le disais-tu y a quelques temps, un italien, un nommé Marin je crois... Qu'importe le nom. Les italiens, qui le suis, sont nos maîtres en conspiration et en révolution, ils conspirent pour conspire; celui là, je le parierais, est un agent secret des sociétés patriotiques, s'il n'en est le levier, ce qui se pourrait bien. Tu me connais, LaVrillière, je ne suis pas enthousiaste de ma nature, je suis froid, railleur, sceptique; je rêve révolution par oisiveté, par désenchantment, par amour de l'inconnu. Eh bien! le crois-tu? ce diable d'italien avait fini presque par me donner une conviction et me faire révolutionnaire de bonne foi. Il pleuvait... Nous marchions tous deux et, sans m'en apercevoir, je l'ai accompagné jusqu'à la rue... dans un quartier affreux! comment donc appelle-t-il cette rue? Sainte-Croix... de la Bretonnerie. De la boue jusqu'aux genoux, des odeurs méphitiques à effrayer... ni égoût. Et bien! je palanguais au milieu de tout cela sans y faire attention. Il m'a mené ainsi, moi l'écouter, heureusement, au numéro 2; il n'aurait pu aller jusqu'au numéro 2000, je ne m'en serais pas aperçu. J'aurais voulu que tu Penses entendis, mon cher LaVrillière. Co-Marini est très fort, et il m'a démontré que j'avais une opinion.

— Tout cela avait été dit d'un ton moitié sérieux, moitié railleur, avec une nonchalance ou une animation jouées, dignes d'un comédien de premier ordre.

LaVrillière, adossé contre la cheminée, avait croisé ses bras et écoutait.

— Et que disais-tu donc cet italien? murmura-t-il et sans même lever les yeux.

— Il disait: que si des gens de cœur se réunissaient, donnant à la même pensée tout ce qu'ils ont d'énergie, de volonté, d'intelligence, de résolution audacieuse, se servant des masses que l'on a toujours pour soi, quand on les appelle avec certaines fanfares sonores, comme on se sert d'une épée pour frapper, ces hommes là seraient, dans un temps donné, les maîtres de tout... Mais j'oublie, mon cher LaVrillière, que tu n'es pas républicain comme moi, monsieur ton père, je suis bien bavard... Déjà onze heures! comme le temps court... Je me sauve bien vite, j'ai un rendez-vous. LaVrillière, mon ami, par grâce ne froie pas les sourcils comme cela, tu ressembles horriblement à un certain Lillois dont je te ferai faire la connaissance. Adieu...

LaVrillière lui tendit machinalement la main et le laissa partir sans avoir prononcé un seul mot.

— C'est égal, dit l'autre en traversant l'anti-chambre et s'enveloppant dans son paletot, il n'oubliera ni le nom ni l'adresse de mon italien.

DeLefroy était parti et LaVrillière était resté à la même place; il écoutait ses pensées.

— La princesse Palliano, Marini, murmura-t-il entre ses dents, voilà deux noms qui doivent se toucher de bien près.

— Tout-à-coup il sonna.

— François, dit-il à son valet de chambre, faites atteler mon coupé.

En sortant, il se rendit directement chez Edouard De Rouvray, au ministère.

Il remit sa carte à l'huissier. Comme celui-ci le connaissait pour l'avoir vu fort souvent, il alla tout de suite porter cette carte au chef du cabinet.

M. De Rouvray fit répondre qu'il était désolé, mais qu'il lui était impossible de recevoir M. De LaVrillière en ce moment.

— A quelle heure pensez-vous que je puisse revenir? dit celui-ci.

— Le chef du cabinet sera occupé toute la journée, répondit l'huissier.

LaVrillière se mordit les lèvres et tourna brusquement le dos.

— Allons, dit-il en descendant l'escalier, il faut boire le calice jusqu'à la lie.

— Sur l'escalier il rencontra deux personnes qui descendaient; il les connaissait particulièrement; il alla à leur rencontre, mais, soit intention de leur part, soit manque de temps, elles continuèrent leur route après avoir salué froidement LaVrillière. Il entra alors dans la salle du cercle.

— Il y dans ce monde où nous vivons mille manières de flageller cruellement l'homme propre d'un homme sans manquer aux lois du savoir vivre. Aussi, chacun lui rendit son sa-

lut, répondit à ses paroles, mais, sous le moindre prétexte, ou s'éloigna de lui, et il se trouvait seul, seul... comme la veille dans le salon du comte D'Épernay; si on ne lui jetait pas au visage les mêmes mots d'insulte et de réprobation, il voyait se faire autour de lui un isolement glacial. Une parole, un regard, un signe qu'il eut pu mal interpréter... et il se fut vengé; mais rien... rien que des yeux qui se détournaient et des visages glacés.

— Toujours! dit-il en s'élançant hors du cercle, partout et de tous repoussé! De quel côté que je me tourne, je trouve une lamé qui me blesse. Sans la politesse des uns est masquée l'insulte; le dédain sous la froideur des autres. Oh! le sang de mon père se remue et s'agit en moi!

Une suoir froide coula le long de son visage, sa respiration devint si oppressée, qu'elle l'étouffait.

Il se jeta dans sa voiture et se fit conduire par le portier Dauphine.

— Là, ses chevaux l'attendaient; il partit au galop et fit le tour du bois sans s'arrêter.

— Il était tellement plongé dans les douloureux replis de sa pensée, qu'il ne vit pas deux cavaliers venir par la même allée que lui au grand trot de leurs chevaux. Au bruit qu'ils faisaient, il leva cependant la tête. Les deux cavaliers tournèrent brusquement par une allée à droite.

— Il y dans ce monde où nous vivons mille manières de flageller cruellement l'homme propre d'un homme sans manquer aux lois du savoir vivre. Aussi, chacun lui rendit son sa-

(A continuer.)

re derrière un comptoir ou dans un atelier, et ce n'est pas assez. Il a fallu véritablement une persévérance et des talents extraordinaires à ceux d'entre nous qui, sans autre éducation que celle-là, ont pu parvenir à quelque distinction dans le commerce ou l'industrie. Il y a longtemps que je déplore, avec tous les amis du pays, que le cours de nos collèges ne puisse être changé, de façon à reléguer à la fin du cours les études purement classiques, comme celles des langues savantes, qui font perdre un temps considérable aux jeunes gens qui ne sont pas destinés aux professions libérales, et qu'on pourrait, ce me semble, faire commencer avec les Belles-Lettres. Mais il paraît que cet arrangement n'aurait de grands inconvénients. C'est au moins ce que m'écrit un jour le Supérieur d'un de nos premiers collèges, sans me spécifier, cependant, aucun de ces inconvénients. Si ces inconvénients sont insurmontables, j'en serai bien fâché, car il faudra penser à établir des écoles laïques pour répondre aux besoins de notre société, et j'aime beaucoup à voir la jeunesse sous la tutelle de notre clergé jusqu'au moment où elle entre dans le monde. Remarquons cependant, qu'un corps religieux enseignant, nouvellement introduit dans le pays, a entrepris, dans quelques-uns de nos collèges, de donner exclusivement l'espèce d'enseignement dont il est question. Puisse cette œuvre réussir et se propager dans toutes les parties du pays!

En attendant, avec le plan que je propose, on remplirait les trois ou quatre premières années par l'étude des langues anglaise et française, de l'arithmétique, de l'histoire, de la moderne surtout et principalement sous son côté commercial et industriel, de la géographie, de l'économie politique, en y mêlant la tenue des livres. Avec des connaissances passables dans ces différentes branches, les jeunes gens, qui ne se destinent pas aux professions libérales, sortiraient du collège avec tout ce qui est nécessaire pour le commerce et la haute industrie. Avec ces connaissances, qu'il perfectionnerait dans sa spécialité, le jeune homme pourrait suivre le cours du mouvement commercial et industriel tant à l'intérieur qu'à l'étranger, chose vitale; car le grand secret du commerce est dans l'observation exacte des faits et des événements contemporains. L'étude des temps passés facilite bien l'intelligence et l'appréciation du temps présent, mais ne les donne pas; elle vous ouvre la voie, mais elle vous laisse à l'entrée à vos propres méditations. Mais si vous manquez totalement d'instruction, vous courez le risque de rester en deçà de la barrière.

Vous, au moins, jeunes amis qui m'écoutez, si, comme ce doit être le cas pour plusieurs, vous manquez de l'éducation qu'il faut pour le commerce, allez vous en procurer, pendant vos longues veillées d'hiver, réparer en partie le temps perdu. Ce serait vous faire injure, que de penser que vous ne répondrez pas à l'intention bienveillante de vos patrons, qui vous procurent un avantage, dont ils ont été privés pendant leur noviciat. Ils s'attendent à ce que vous en profitiez, et le public qui s'impose aussi une privation, s'y attend pareillement. Je vous ai parlé des devoirs et des obligations que vous auriez à remplir étant marchands; rappelez-vous qu'il est un devoir préliminaire non moins obligatoire, celui de vous bien préparer à ceux qui vous attendent dans l'avenir, un nombre desquels j'en ai oublié un bien important dans l'état politique où nous vivons. Savez-vous, Messieurs, que votre génération attend de vous des hommes d'état, des hommes capables de l'éclairer, de la guider dans les affaires financières du pays, d'en contrôler, d'en assumer au besoin l'administration; capables d'embrasser toutes les grandes questions d'économie politique, et d'être des guides sûrs pendant l'ère des grands travaux publics, des grandes entreprises nationales, qui ne fait que s'ouvrir pour le Bas-Canada! La tâche est grande et difficile sans doute; mais elle est si belle, si noble, qu'au lieu de vous décourager, elle fera battre vos jeunes cœurs et les remplira d'une chaleureuse émulation.

A l'œuvre donc, mes jeunes amis. Vous avez un des plus beaux, un des plus riches pays du monde à exploiter, et des hommes qui vous étaient supérieurs, de langues stériles, de plages sablonneuses, de rochers arides, ont fait des pays prospères, puissants et renommés. En avant donc! avec un pays comme le nôtre, on court plus de risque en allant trop doucement qu'en allant trop vite. Nous avons du côté du couchant une contrée immense, qui sera bientôt le grenier de l'univers, et dont notre Saint-Laurent est le débouché naturel vers la mer. Nos clairvoyants et entreprenants voisins font des efforts surhumains pour nous arracher cette riche proie, commandant à part des travaux vraiment prodigieux pour contrebalancer nos avantages naturels. Sera-t-il dit qu'ayant la nature pour auxiliaire et combattant à nos côtés, nous perdions la victoire? Non, nous ne le permettrons pas, et au cri de nos pères nous joindrez un autre mot, et vous crierez: Patrie, Liberté et Progrès!

AVIS.

NOUVEAU Recueil de 136 cantiques bien choisis et dont le prix est à la portée de tout le monde. Il ne coûte que six sous l'exemplaire. Maintenant à vendre chez:

J. M. LAMOTHE, Libraire

Nouvelles Gravures Françaises

Le Soussigné vient de recevoir un assortiment considérable de GRAVURES, IMAGERIE RELIGIEUSE en couleurs et non coloriée; pour tous les goûts, depuis les qualités communes jusqu'aux plus recherchées.

J. M. LAMOTHE, Libraire

Montréal, 7 novembre 1851.

DEPARTS DE LIVERPOOL

Table with columns: Steamers Anglais de la Malte Ovale, Dég. de Liverpool, arrivent à, sont dus les, 5 juillet, New-York, 22, Boston, 28, 19, New-York, 5 août, 26, Boston, 11, 26, New-York, 19, 9, Boston, 25, 19, New-York, 2 septembre, 23, Boston, 8, 30, New-York, 16, 13 sept., Boston, 22, 13, New-York, 30, 20, Boston, 6 octobre, 27, New-York, 14, 4 octobre, Boston, 20, 11, New-York, 28, 18, Boston, 4 novembre, 25, New-York, 11, 1 nov., Boston, 17, 8, New-York, 25, 5, Boston, 1 décembre, 12, New-York, 9, 29, Boston, 15, 26 déc., New-York, 23, 20, Boston, 5 janv. 1852.

Durant l'hiver, le service des malles se fera chaque semaine comme en été, deux steamers américains partiront alternativement tous les 15 jours. Les départs d'Angleterre ont lieu tous les samedis, et des Etats-Unis tous les mercredis.

LOUIS RICARD, AVOCAT

RUE ST. VINCENT, NO. 6. Porte voisine de M. Louis Perrault. Montréal, le 17 octobre 1851.

COLLEGE JOLIETTE.

Le Cours d'Etudes de cet établissement se divise ainsi qu'il suit: 1ère. Année.—Éléments des deux langues; (Anglais et Français).—Arithmétique.—Histoire sainte.—Histoire ancienne.—Géographie. 2ème. Année.—Synthèse des deux langues.—Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de Géométrie et de Dessin linéaire.—Histoire du Canada.—Histoire Romaine (en Anglais).—Géographie.—Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.—Style épistolaire et compositions dans les deux langues. 3ème. Année.—Belles-Lettres et Rhétorique.—Algèbre et Géométrie.—Tenue des livres.—Histoire de France par la méthode analytique.—Histoire d'Angleterre (en Anglais).—Étude de la constitution du pays.—Compositions et discours dans les deux langues. 4ème. Année.—Physique, Chimie appliquée aux arts etc. Géométrie pratique.—Mécanique.—Astronomie.—Le cours de latin s'ouvre dans la quatrième année pour ceux qui désirent l'apprendre.—Compositions et discours etc. 5ème. Année.—Philosophie (Logique, Métaphysique, Morale).—Architecture.—Economie politique.—Cours de latin continué.—Compositions et discours etc. 6ème. Année.—Cours latin.—Compositions et discours etc.

Une fois par semaine, il y aura des séances académiques, pour former les élèves au débit, à la déclamation etc. L'expérience nous a déjà appris que c'est un bon moyen de former la jeunesse dans l'art oratoire. La musique et le dessin seront enseignés à ceux qui le désireront.

CONDITIONS PAR AN.

Table with columns: Enseignement et logement, Piano, Les autres instruments, Dessin, Abonnement à la bibliothèque, £ s. d., 3 0 0, 3 0 0, 1 10 0, 0 5 0, 0 2 0, CHAMPAGNEUR, Ptre.

HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de Pension Priole, est sise à l'extrémité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouveront en tout temps des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables. L'établissement a vue sur le fleuve et réunit à la beauté du site les avantages de la centralité, du voisinage du port et des débarcadères des chemins de fer. Prix égaux à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.

GUIDE DE L'INSTITUTEUR.

2 EME EDITION.

TABLE DES MATIÈRES QU'ON Y TRAITE :

La lecture, l'écriture, la grammaire, la sphère armillaire, la géographie, l'usage des globes, les courants de la mer, l'arithmétique, le mesurage, la tenue des livres, formules de repit, etc., une table d'intérêt à 6 pour 100, le dessin linéaire, la géométrie, la levée des plans, la trigonométrie, un traité d'agriculture adapté à notre climat, et une liste de barbarismes ou solécismes de la langue française.

Ce volume contient près de 300 pages. Le papier est d'une excellente qualité, et l'impression très-soignée. La reliure est des plus solides, et pourra durer longtemps. Cet ouvrage sera exposé en vente vers le PREMIER d'AOUT prochain.

Ce livre est spécialement dédié à l'usage des ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, et peut servir avec un grand avantage à MM. LES INSTITUTEURS qui désirent se préparer à subir leur examen devant les bureaux des examinateurs.

LE PRIX SERA AUSSI RÉDUIT QUE POSSIBLE. P. GENDRON, Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel. Montréal, 5 Août, 1851.

ATTENTION!!!

VRAI VIN FRANÇAIS SANS MELANGE?

M. HERVÉON & Cie., sollicités par des membres de leur famille, résidant aux portes de Bordeaux et en position incontestablement favorable, viennent de recevoir par le navire "PARHUR" un ASSORTIMENT de COGNAC et de VINS de qualités diverses, purs et généreux, qu'ils se proposent de vendre en gros et en demi gros, à des prix excessivement modérés.

C'est l'occasion pour les amateurs et pour le public en général, de renoncer à ces mélanges fustes et corrosifs, ces mixtures destructives des santés les plus robustes. C'est aussi une opportunité pour MM. du clergé, de se procurer un Vin pur, étranger à des ingrédients chimiques, et à des montans qui ne permettent même pas de donner un nom à certaines boissons déléguées jusqu'à leur essence.

Adresse: MM. HERVÉON & Cie., coin des rues St. Vincent et Notre-Dame, N. 84—Montréal, 3 Décembre, 1850.



NOUVEAUX.

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDÉLITÉ venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIÈRES, de DÉVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Il invite Messrs. les Curés, Marchands, Instituteurs, et le public en général à visiter son établissement. Ils y trouveront un bon choix de livres pour les Bibliothèques, pour les récompenses et pour les besoins ordinaires des familles.

Papeterie de toute espèce, tapisserie, chapelets, médailles, croix, parfumerie, etc. et une foule d'autres articles qu'il serait trop long de détailler.

Montréal, 20 Mai, 1851.

ATTENTION

Livres de Prières nouvellement arrivés de France.

Le Soussigné très-reconnaissant du grand encouragement que les MM. du Clergé et le Public en général lui ont accordé jusqu'à ce jour, profite avec chaleur de cette même occasion pour leur annoncer qu'il vient de recevoir sa collection de LIVRES DE PRIÈRES, richement reliés et faits dans les derniers goûts de France,

Paroissien Romain, Journée du Chrétien, Formulaire, Ange Conducteur, Visite au St. Sacrement, Chemin de la Croix, Combat Spirituel, Imitation de Jésus-Christ, de la Ste. Vierge, Vie dévote, Livre de Vie, Heures choisies, A Marie gloire et pour Ste. Communion, etc.

Aussi un très-grand assortiment de: Chapelets, Médailles, Croix et Cœurs en Argent, Porte Reliques en croix et en cœur, Crucifix de toutes couleurs en ivoire, bronze et cuivre, Bénitiers de tous les goûts.

Une très-grande collection d'IMAGES, en dentelle et en feuille, coloriées, maintenant à la disposition de nos acheteurs, et le tout soigneusement choisi par lui-même à Paris, et vendu à des PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

Montréal, 20 Mai, 1851.

AVIS AUX ORGANISTES.

Le Soussigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec, a arrangé EN MUSIQUE tout ce qui se joue et se chante en fait de PLAIN-CHANT dans nos Églises. S'adresser à Québec à FRANÇOIS LÉCUYER, Organiste.

Montréal, 10 mai 1851.

AUX INSTITUTEURS.

On a besoin dans la PAROISSE ST. PATRICK TOWNSHIP de SHERINGTON, d'un ou de deux INSTITUTEURS CATHOLIQUES, bien qualifiés, et sachant le FRANÇAIS et l'ANGLAIS, pour des ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES. S'adresser au Missionnaire du lieu Montréal, 18 Juillet 1851.



On imprime à cet établissement:

LIVRES, ADRESSES, CARTES DE VISITE, INVITATIONS, CIRCULAIRES, ET JOBS DE TOUTE ESPÈCE.

Le tout est exécuté sur bon papier, avec caractères neufs et dans le dernier goût. Tous les ouvrages demandés seront livrés à l'heure convenue et à des prix TRÈS-MODÉRÉS. S'adresser à l'IMPRIMERIE des Mélanges Religieux. Montréal, le 25 février 1851.

LIVRES NOUVEAUX

POUR DISTRIBUTION DE PRIX.

Les Soussignés viennent de recevoir par Great Britain le Paquet, Wrenth et John Bull leur assortiment de LIVRES DE PIÈTE, LITTÉRATURE, DROIT, MÉDECINE, etc., etc.; la collection est très-considérable et le choix tant sous le rapport des ouvrages que sous celui des reliures et des prix ne laisse rien à désirer.

DE PLUS Chandelières, Croix de Procession et d'Autel, Calices, Giboires, Ostensoirs, Bénitiers, Burettes, Instruments de paix, Chasubles, vases pour fleurs en porcelaine, Statuettes diverses aussi en porcelaine, Veilleuses, etc., etc.

E. R. FABRE, Ecr. Rue St. Vincent, N. 3. Montréal, 23 Mai, 1851.

IMAGES NOUVELLES.

Le Soussigné ont reçu directement de France au-delà de 25,000 FEUILLES IMAGES, assorties de grandeur et qualités, qu'ils offrent à des prix excessivement réduits.

E. R. FABRE, Ecr. Rue St. Vincent, N. 3. Montréal, 23 Mai, 1851.

CHAPEAUX FRANÇAIS.

Les Soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE, Ire. qualité, pour MM. du Clergé, prix 25s.

E. R. FABRE, Ecr. Montréal 3 Mai, 1851.

TAPISSERIES FRANÇAISES de 8 sous à 1) chelins le rouleau. VEILLEUSES et FROMAGE de GRUYÈRE. A vendre par E. R. FABRE, Ecr. Montréal 28 mai 1851.

LIBRAIRIE ET RELIURE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements aux MM. du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour solliciter de nouveau ce même patronage. Il tient en mains un bon assortiment de livres d'Église, richement reliés en velours, agrafés, aux coins dorés, et une grande variété d'autres livres gaufrés, dorés sur tranche,

TELS QUE

Formulaire de prières, Ange Conducteur, Paroissien Romain, Journée du Chrétien, Pensez-y-bien, Imitation de Jésus-Christ, Chemin de la Croix, Visites au St. Sacrement, Miroir des Ames, Mois de St. Joseph, Mois de Marie, Images grandes et petites.

Aussi tous les livres en usage dans les Ecoles Catholiques, papier, plumes, encre, cire, oublies, crayons, ardoises, etc. Le tout à très-bas prix.

Z. CHAPELLEAU, Montréal, 27 décembre 1850.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL—£10,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.

HUGH C. BAKER, PRESIDENT. JOHN YOUNG, Ecr., VICE-PRESIDENT. Et Dix-huit Directeurs. THOMAS M. SIMONS, Ecr., Secrétaire.

Bureau, Local, Montréal. L'HON. JOSEPH BOURRET, Président. JOHN G. MACKENZIE, Ecr., Vice-Président.

Directeurs: WILLIAM WORKMAN, Ecr. WILLIAM LYMAN, Ecr. G. E. CARTIER, Ecr., M. P. P. HEW RAMSAY, Ecr., G. P. P.

Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Secrétaire-Général. Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D. Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, Ecr.

QUEBEC—Agent.—H. W. WELCH, Ecr. Arbitre Médical.—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS LE BAS-CANADA.

Sorel.—R. Harrower, Ecr. Melbourne.—Thos. Tait, Ecr. St. Andrews.—Frank Far. St. Hyacinthe.—Boucher de la Bruyère, Ecr. St. John's.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Robertson, Ecr. Huntingdon.—R. B. So. Hawkesbury.—Georges Hamilton, Ecr. Stanstead.—F. Judd, Ecr. Dunham.—Wm. Baker, Ecr. Sherbrooke.—Wm. Ritchie, Ecr.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction, dépendance de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement annuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiatement ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie, comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur ses individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, AVEC ou SANS participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de demi-crédit ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Table with columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit. 15, 1 13 1, 1 6 5, 20, 1 17 1, 1 9 11, 25, 2 2 9, 1 14 7, 30, 2 9 3, 2 0 2, 35, 2 16 7, 2 6 4, 40, 3 6 2, 2 14 8, 45, 3 17 1, 3 4 0, 50, 4 13 1, 3 17 11, 55, 5 17 8, 4 19 11, 60, 7 10 10, 6 9 11, 6 13 2.

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont PLUS BAS que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge:

Table with columns: AGE A ATTENDRE, 50, 55, 60, 65. 20, 2 14 2, 2 5 7, 1 19 10, 1 16, 25, 3 9 7, 2 16 7, 2 8 3, 2 2 2, 30, 4 13 2, 3 12 4, 2 19 7, 2 11 8, 35, 6 12 3, 4 15 5, 3 14 9, 3 2 9, 40, 10 12 9, 6 15 3, 4 18 6, 3 18 11, 45, 10 12 9, 10 13 2, 6 16 5, 5 1 6, 50, 10 12 9, 10 13 2, 6 16 5, 5 1 6, 55, 10 12 9, 10 13 2, 6 16 5, 5 1 6.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue M. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, écr., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances, sur la vie.

Montréal, le 5 mars 1850.

SOURCES DE PROVIDENCE.

M. ST. GERMAIN, qui conduit l'établissement de BAINS D'EAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera ouvert au PREMIER JUIN prochain, et qu'il pensionnera à son Hôtelier pour un prix modéré. St. Hyacinthe, le 17 mai, 1850.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

Les Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont surtout dignes de leur attention: Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, cartonné, 100 volumes dans la collection pour £3 0 0; Bibliothèque instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5. Et enfin: Bibliothèque catholique de Lille, format in-18°, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0. Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande.

E. R. FABRE ET Cie., Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, le 9 juillet 1850.

ATTENTION!

A l'Évêché, à la Providence et dans toutes les Librairies Catholiques de cette ville.

NEUVAINES

POUR SE PRÉPARER A LA FÊTE DE LA NAISSANCE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Par le R. P. MEZZARELLI, de la C. de J. traduite de l'Italien, d'après la dernière édition de Eome.

PRIX: 2s. 6d. LA DOUZAINE.

Montréal, 2 novembre 1851.

HECTOR L. LANGEVIN, AVOCAT.

SE Charge de RECLAMATIONS auprès du Gouvernement, de vente et achats de lots de terre, de décrets de patentes, de réclamations pour indemnités, réceptions et transmissions de deniers, etc.

BUREAU: à Québec, coin des rues Ste. Famille et St. Joseph. Québec, 4 octobre 1851.

DR. GLOBENSKY,

Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. 91.

Montréal, le 19 septembre 1851.

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc. rue Dorchester n. 5.

Montréal, 9 Nov. 1850.

L. LESAGE, Professeur de Français, de Latin, de Mathématique et de Tenue de Livres. Coin des Rues St. Denis et Laguchetière, No. 2.

Montréal, 20 Juin 1851.

J. J. E. BIBAUD, AVOCAT.

Petite rue St. Jacques, No. 37.

Montréal, 24 juin 1851.

GYMNASE ET ACADEMIE D'ARMES

Tenu par M. REY, Rue Notre-Dame, 49.

Montréal, 4 Juillet 1851.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT:

Pour l'année (non compris les frais de port) £1 0 0. On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre. Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.

L'abonnement à ce journal date invariablement du 1er juillet, et se paie d'avance, par semestre.

Un gratifié de dix chelins sur l'abonnement de l'année est offert aux instituteurs.

TAUX DES ANNONCES:

Six lignes et au-dessous, 1re insertion, . . . £0 2 4. Chaque insertion subséquente, . . . 0 0 1. Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, . . . 0 3 6. Chaque insertion subséquente, . . . 0 0 1. Au-dessous de dix lignes, (1re insertion) chaque ligne, . . . 0 0 1. Chaque insertion subséquente, par ligne, . . . 0 0 1. L'on traite de gré à gré pour annonces fréquentes et à longs termes.

Les annonces ou avis quelconques non accompagnés d'ordre, sont publiés jusqu'à notification contraire.

AGENTS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTRÉAL, . . . MM. E. R. Fabre et Cie., Libraires. TROIS-RIVIÈRES, . . . Val. Guillet, écr., N. P. QUÉBEC, . . . L. Gill, Ptre., V. STR. ANNE, . . . M. F. Pilote, Ptre. Directeur. RIVIÈRE DU LOUP, . . . M. L. Barthelemy, Ptre. Sr. ATHANASE, . . . M. J. Daclier.

REDACTEUR: F. M. DEROME, AVOCAT, Coin des rues McGill et St. Denis. IMPRIMEUR-PROPRIÉTAIRE: JOSEPH RIVET, près de l'Évêché, Montréal.